



La Rose
des Vents

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE
Bureau coordonnateur

Administration de lotion calamine

La lotion calamine peut être appliquée à un enfant sans autorisation médicale, pourvu qu'elle le soit avec l'autorisation écrite du parent.
(article 116 du *Règlement sur les services de garde éducatif à l'enfance* du MFA)



Autorisation parentale à l'administration de la lotion calamine

Par la présente, j'autorise _____ à administrer
de la lotion calamine à mon enfant _____
RSG

Autorisation valide pour la durée suivante _____.

signature du parent

date